Nº1 • MARS 2015



# L'actu ENVIRONIEMENT de votre territoire

# Un prix pour

# la « Mission recyclage »

Cette action menée en 2014 par le service collecte auprès des scolaires a été récompensée lors de la remise des « Trophées du déchet », qui se déroulait le 11 février à la salle Oésia de Notre-Dame d'Oé.

écernées chaque année par le syndicat de valorisation des déchets Touraine Propre, qui regroupe des syndicats de traitement des ordures ménagères et neuf intercommunalités en vue d'améliorer la valorisation des déchets à l'échelle du département, ces récompenses viennent couronner les initiatives innovantes des associations, des professionnels, des établissements scolaires, ou encore des collectivités locales pour valoriser les déchets ménagers.

Le service collecte du Val d'Amboise, déjà récompensé l'an passé, « nominé » en 2015 dans la catégorie des collectivités locales engagées dans la réduction à la source des déchets, a ainsi reçu un nouveau trophée pour l'opération Mission recyclage menée du 18 avril au 9 mai 2014 dans huit classes de primaire.

#### Merci les enfants!

La mission des enfants (qui l'avaient tous acceptée !) : collecter à la maison un maximum



Trophée réalisé par des élèves du lycée Gustave Eiffel (Tours)

de canettes en aluminium et de briques alimentaires pour remplir un tribag de 40 litres, puis rapporter leur « trésor » à l'école. Une fois réunis dans les sacs iaunes de la collecte sélective et « sévèrement » contrôlés par l'animatrice du tri (tout déchet intrus causait l'élimination du sac jaune entier...), les emballages avaient été pesés et collectés dans chaque école participante par une benne de la société Sita Centre Ouest, qui assure la collecte en porte-à-porte sur le territoire. Près de 200 kilos de canettes et de briques avaient ainsi été collectés, et la communauté de communes avait invité les écoliers à une représentation de la Cie Barroco Théâtre et à un goûter pour les remercier.



#### Animations, c'est reparti!

Les animations en milieu scolaire du service collecte ont repris le 19 mars. En 5 séances, elles proposent aux élèves de primaire de devenir incollables (ou presque) sur les déchets et le tri sélectif, le recyclage...

Plus d'infos : contacter le service collecte au 02 47 23 47 44

#### « C'est quoi cette crevette dans le compost ?! »

Le service collecte répond à une question posée en classe.

« Il ne s'agit pas d'une crevette, mais d'un cloporte. Sa carapace ressemble à celle de la crevette, car il appartient lui aussi à la famille des crustacés! Ce « décomposeur » s'alimente de matière végétale en décomposition. Il contribue ainsi au recyclage des matières organiques et permet un retour plus rapide des nutriments dans le sol. Sa présence est indispensable pour obtenir un bon compost!»



• Emballages collectés à l'école Val de Cisse, à Nazelles-Négron







### 9700

Le nombre de nouveaux bacs roulants à couvercle jaune distribués par la société Plastic Omnium. attributaire du marché de location des bacs de collecte, pour équiper l'ensemble des maisons individuelles du Val d'Amboise.

### 240

Le volume en litres du bac jaune qui correspond aux besoins d'une famille de quatre personnes... avec un peu de marge, ce qui permettra d'anticiper une extension des consignes de tri, et donc une quantité croissante d'emballages recyclables, dans les années à venir.

### 4h30

L'heure à laquelle la collecte débute. Voilà pourquoi il est impératif de bien présenter vos bacs la veille au soir.

### LE MOT

### **Ajustement**

Si vous n'avez pas reçu votre bac jaune, contactez directement le service collecte et valorisation du Val d'Amboise au 02 47 23 47 44. Il est inutile de prendre contact avec Plastic Omnium, la campagne initiale de dotation étant achevée.

#### MODE D'EMPLOI

# Tri sélectif: les « petites » erreurs coûtent cher...

Depuis le 1er janvier 2015. la collecte des emballages et des papiers recyclables est réalisée en mélange et dans un seul contenant, le bac jaune. Cette nouvelle organisation, en simplifiant le geste de tri, doit permettre la réduction des erreurs et favoriser la maîtrise des coûts du service. **Explications.** 

a collecte et le traitement des déchets (hors collectes spéciales et déchetterie) ont coûté l 657 606 € en 2014 à notre territoire. Cette

somme considérable est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères acquittée par les habitants (TEOM), également par la revente des matériaux recyclables et par les

aides d'éco-organismes tels qu'Eco-Emballages (emballages) ou Eco-Folio (papiers), dont le rôle est de soutenir les collectivités.

Le montant des aides dont bénéficie Val d'Amboise (557 200 € en 2014) dépend de la part de déchets recyclés rapportée au tonnage global collecté sur le territoire : plus elle est importante, plus les recettes sont élevées et permettent de contenir la progres-

Le montant

des aides dont

bénéficie Val

de la part des

sion des coûts de collecte et de traitement et. au final le montant de la TEOM. A contrario, si d'Amboise dépend la qualité du tri se dégrade, les déchets recyclés coûts s'envolent : aides des éco-organismes revues à la baisse frais

d'élimination des déchets non valorisables.

Pour contrôler les performances de tri et remplir les tableaux de bord qui permettront de déclencher les aides de ses partenaires financeurs, le service collecte fait prélever des échantillons toute l'année.

#### La mesure des performances de tri

Ces prélèvements ont lieu au moins une fois par an dans chaque commune, pour dresser un tableau représentatif de la qualité du tri à l'échelle du territoire. Leur analyse, effectuée au centre de tri Coved, à Chanceaux-près-Loches, permet de quantifier la part de chaque matériau recyclable dans le flux collecté (papier, carton, acier, plastique...), mais également de détecter la présence de déchets indésirables pour déterminer le pourcentage des erreurs de tri et un taux de refus à l'année.

Les premières caractérisations de la collecte en mélange ont été réalisées en janvier 2015 dans trois communes. Elles ont permis d'établir des taux de refus de 6,65 % à Amboise centre, et 10,79 % à Cangey et Limeray.

dans la mesure où les erreurs

de tri ont représenté 12.64 % de la collecte en 2014 (en hausse de 1 %).

La mise en place des bacs jaunes, en facilitant le tri sé-

lectif, semble donc en bonne voie de remplir son objectif : améliorer de manière significative la qualité du tri et réduire les quantités d'ordures ménagères incinérées.

#### Un contrôle visuel à chaque collecte

« Tout le monde peut se tromper, explique Elisabeth Bouche, responsable du service collecte du Val d'Amboise, mais quand un bac contient trop d'erreurs, on risque un refus de collecte. Accumulées, les petites erreurs viennent en effet gonfler le

Des résultats très prometteurs, taux de refus, ce qui engendre d'importants surcoûts pour la

Un travail

de pédagogie

à renouveler

tous les jours

collectivité et les habitants.»

On comprend pourquoi, sur le terrain, les équipages de collecte sont si attentifs à

la qualité du tri ! Quand un bac contient du verre, des ordures ménagères, ou des substances souillant les emballages, ils ont pour consigne de refuser de le collecter, et de le signaler au service collecte, qui contacte l'habitant pour lui remettre un guide du tri et lui proposer de réviser les consignes.

Un patient travail de pédagogie qui est à renouveler tous les jours : la société Sita Centre Ouest a déjà fait remonter plus de 180 anomalies de collecte en janvier et février 2015 et autant de contacts et rendez-vous sont pris avec les habitants!■

# CONSEIL

### Les « recyclables », c'est directement dans le bac iaune

Il n'est pas nécessaire d'utiliser des sacs pour préconditionner les matériaux recyclables avant de les mettre dans le bac jaune. Il est inutile également de les laver. Si vos emballages ont été bien vidés au préalable, vous pouvez les jeter directement sans craindre de salir le bac ni les autres matériaux, tels que les papiers et cartonnettes (qui deviennent impropres au recyclage s'ils ont été souillés).

# QUESTION

#### La benne collecte tous mes déchets en même temps, est-ce normal?

Les collect<u>es des déchets</u> recyclables (bac jaune) et des déchets non recyclables (bac vert) sont effectuées le même jour et par une seule benne. Cette collecte simultanée est possible grâce aux compartiments séparés des camions de ramassage dont est équipée la société Sita Centre Ouest. Vous n'avez plus à vous poser la question du bac qu'il convient de sortir et, quand la collecte coïncide avec un jour férié et doit être reportée, c'est également plus



VAL D'AMBOISE INFO / N°44 / PRINTEMPS 2015 VAL D'AMBOISE INFO / N°44 / PRINTEMPS 2015

### L'actu environnement de votre territoire



# NOTE

#### Vente de compost

C'est bientôt la saison des plantations, préparez le terrain avec un amendement naturel I Le syndicat mixte de traitement des ordures ménagères d'Amboise (Smitom) organise une grande vente de compost en sac ou en vrac le samedi 28 mars 2015, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Vous pouvez l'acheter à la plateforme de transfert du Smitom, parc d'activités La Boitardière, à Amboise, ou vous faire livrer.

Plus d'infos : contacter le SMITOM au 02 47 23 47 66

#### À l'heure d'été



Du ler avril au 30 septembre, les horaires de la déchetterie d'Amboise seront les suivants:

Lundi, mardi, mercredi : 8h30-l2h30 et l4h30-

Jeudi: 8h30-12h30 Vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-19h

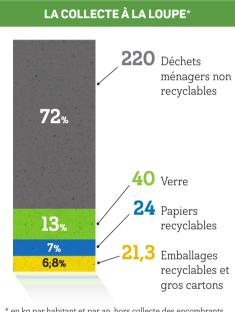
Samedi: 8h30-19h sans interruption

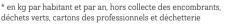
Fermeture dimanches et jours fériés

# Collecte sélective,

### le bilan 2014

8675 tonnes d'ordures ménagères et de déchets recyclables ont été collectées en porte-à-porte ou déposées dans les points d'apport volontaire en 2014. Les erreurs de tri sont en hausse de 1 %. et le prochain bilan d'Eco Emballages dira si Val d'Amboise se tient encore dans les objectifs du Grenelle de l'environnement (75 % d'emballages recyclés).







#### **ZOOM SUR**

epuis janvier 2014, de nouveaux conteneurs réservés aux textiles, linge de maison et chaussures usagés (en abrégé TLC) ont été installés sur l'ensemble du territoire. Près de 53 tonnes ont été collectées, soit 22 de plus qu'en 2013. Avec 2 kilos de TLC par habitant et par an, Val d'Amboise se rapproche de la moyenne nationale. Continuez sur cette lancée et gardez le bon réflexe : ne jetez plus vos vêtements, linge et chaussures à la poubelle. Apportez-les, propres et secs, dans des sacs fermés, les chaussures nouées par paires, pour qu'ils soient valorisés! Collectés par Le Relais, puis triés, ceux qui



sont en bon état seront donnés ou revendus dans les boutiques des associations caritatives ou sur le marché du vêtement d'occasion, en France et à l'étranger. Ceux que l'on ne peut plus porter seront recyclés : transformés en chiffons d'essuyage ou remis à l'état de fibres pour être réintroduits dans la fabrication de nouveaux produits, comme de l'isolant pour le bâtiment.

Plus d'infos : lerelais.org